

M. Carré rappelé.

*Par le président :—*

1376. Avez-vous reçu cette lettre, M. Carré?—Oui, je l'ai reçue.

1377. Reconnaissez vous ceci comme étant une copie conforme?—Je crois qu'elle l'est, mais j'ai l'original ici.

M. Rowan rappelé.

*Au président :—*

1378. Voici une lettre du 18 de septembre, 1878, adressée à M. Marcus Smith :

WINNIPEG, 18 septembre 1878.

MONSIEUR,—Il est à votre connaissance que l'ingénieur-en-chef a recommandé, pour les portions de la section 15 qui traversent les lacs et les bois, que la base de la levée soit construite en pierre tirée des tranchées, avec une hauteur de trois pieds au-dessus de la ligne des eaux hautes, et une largeur assez grande pour porter un remblai en terre qui s'élève de cette base au niveau de la voie; ce remblai ne devant être fait que plus tard et étant dans l'intervalle remplacé par un ouvrage en chevalets de bois.

Quand cette recommandation a été faite et l'entreprise adjugée, les profils en travers n'avaient pas été dressés et l'on supposait que l'on ne pourrait se procurer que très peu de terre, sur la section.

Plus tard, quand les profils en travers eurent été complétés et qu'un nouvel examen, fait dans les circonstances plus favorables, eut démontré que l'on pourrait se procurer une quantité considérable de terre, il devint évident que de construire les levées sur le plan proposé, ce serait retarder l'ouvrage: car les tranchées ayant été diminuées (tandis que les chaussées étaient augmentées) pour réduire les dépenses, la pierre requise pour faire la base de la levée, suivant le plan projeté, devrait être tirée d'une distance considérable, ce qui augmenterait les frais, en gonflant l'item du "charroi additionnel."

Je vous ai, en conséquence, quand vous étiez ici, en octobre dernier, soumis un plan, par lequel les travaux pourraient être hâtés, le coût des levées diminué, et la pierre extraite des tranchées employée à meilleur avantage. Ce plan, il vous a plu de l'approuver, et j'ai écrit immédiatement, 3 novembre 1877, à l'ingénieur de service, en lui donnant des instructions à cet effet. Peu de temps après, l'entrepreneur soumit un projet, par écrit, par lequel il offrait de construire en terre toutes les levées sur la section, pour lesquelles il n'y avait pas assez de pierre, au prix de son contrat, 37 centins, et sans se faire payer le charroi additionnel, prenant les matériaux où il pourrait les trouver. Ce projet supprimerait tous les ouvrages en tréteaux.

Le 5 mars dernier je vous ai soumis ce projet, avec un rapport recommandant son adoption. J'ai aussi, le 26 janvier dernier, attiré votre attention sur une économie qui pourraient être effectuée, par la substitution de constructions permanentes à certains endroits.

Aucun accusé de réception de ces communications ne m'étant parvenu, j'ai fait un nouveau rapport, sur le sujet, le 22 mai 1878, à l'ingénieur-en-chef, après son arrivée d'Angleterre. Les travaux progressent rapidement. Il est important que quelque décision soit prise, par rapport à ces questions, et que je reçoive des instructions en conséquence. Vous avez maintenant parcouru toute la section. Je désire donc, vous soumettre de nouveau cette matière, pendant que vous êtes ici, de sorte que moi, aussi bien que l'ingénieur de service, qui est en ville en ce moment, nous puissions vous fournir toutes les informations additionnelles, sur le sujet, dont vous pourrez avoir besoin.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES H. ROWAN.

MARCUS SMITH, écr.,  
Ingénieur en chef adjoint.